

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	0219.511.295
Type d'institution	Intercommunale
Nom de l'institution	INTRADEL
Période de reporting	2021

	Nombre de réunions
Assemblée générale	2
Conseil d'administration	11
Bureau exécutif	21
Comité de rémunération	1
Comité d'Audit³	3
Comité de secteur⁴	néant

³ Indiquer néant s'il n'existe pas de comité d'audit

⁴ Indiquer néant s'il n'existe pas de comité de secteur

Membres du Conseil d'administration

Fonction ⁵	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute ⁷	Détail de la rémunération et des avantages ⁸	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Président	DEMEYER Willy	33.133,16€	indemnité annuelle	Décision AG	néant	v. annexe
Vice-président	DEFRANG Virginie	25.599,84€	indemnité annuelle	Décision AG	néant	v. annexe
Membre Bureau	FOCCROULLE Marc	5.684,48€	jetons de présence		néant	v. annexe
	CAPPA Serge	6.124,09€	jetons de présence		néant	v. annexe
	BROUNS Audun	5.680,13€	jetons de présence		néant	v. annexe
Membre CoAud	IANIERI Franco	0,00€	jetons de présence		néant	v. annexe
	BELTRAN Fabien	1.967,37€	jetons de présence		néant	v. annexe
	FRANSSEN Roger	2.406,98€	jetons de présence		néant	v. annexe
	LEVEQUE Nathalie	2.189,35€	jetons de présence		néant	v. annexe
	MULLENDERS Martial	2.406,98€	jetons de présence		néant	v. annexe
Membre CoRem	GEORIS Pierre	1.745,39€	jetons de présence		néant	v. annexe
	KERSTEENS Christophe	1.532,11€	jetons de présence		néant	v. annexe
	PEZZETTI Marc	1.749,74€	jetons de présence		néant	v. annexe
	DUBOIS Guy	2.189,35€	jetons de présence		néant	v. annexe
Administrateurs	KEMPENEERS Dorian	1.749,74€	jetons de présence		néant	v. annexe
	MATTINA François	1.088,15€	jetons de présence		néant	v. annexe
	HAUREGARD Catherine	870,52€	jetons de présence		néant	v. annexe
	COLAK Ernur	1.971,72€	jetons de présence		néant	v. annexe
	LENZINI Mauro	1.749,74€	jetons de présence		néant	v. annexe
Total général		99.838,84€				

⁵ Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

⁷ La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

⁸ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1^{er}).

Annexes :

- CA - Relevé nominatif des membres et taux de présence
- Bureau - Relevé nominatif des membres et taux de présence
- CoRem - Relevé nominatif des membres et taux de présence

Titulaires de fonction de direction

Fonction ⁹	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute ¹¹	Détail de la rémunération annuelle brute ¹²				Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
			Salaire	Ass. Vie ²	Chèques-repas ³	Ecochèques	
JOINE Luc ¹	Directeur général	236.531,29 €	192.768,02 €	41.965,27 €	1.548,00 €	250,00 €	néant
NOSENT Marie-Christine	Directeur	169.455,05 €	143.894,10 €	23.762,95 €	1.548,00 €	250,00 €	néant
CLAES Christophe	Secrétaire général	145.915,93 €	130.851,89 €	13.266,04 €	1.548,00 €	250,00 €	néant
DECELLE Patrice	Responsable financier	128.188,41 €	116.831,95 €	9.558,46 €	1.548,00 €	250,00 €	néant
DIGNEFFE Jean-Marc	Chef serv. Traitement	122.794,87 €	111.410,80 €	9.586,07 €	1.548,00 €	250,00 €	néant
DE PAOLI Jean-Jacques	Chef serv. Prévention	101.292,80 €	93.871,48 €	5.623,32 €	1.548,00 €	250,00 €	néant
Total rémunérations		904.178,35 €					

¹Titulaire de la fonction dirigeante locale

² Part patronale

³Part patronale forfaitisée à 225 jours ouvrés

⁹ Indiquer la fonction occupée au sein de la structure, étant entendu que n'est visé que le staff de direction de cette dernière.

¹¹ Indiquer la rémunération totale annuelle brute indexée, comprenant toutes sommes en espèces et tous avantages évaluables en argent.

¹² Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (sommes en espèces, autres avantages éventuels conformément aux règles reprises à l'annexe 4 au présent Code).

Plan de pension complémentaire du fonctionnaire dirigeant local (Biffer la mention inutile)

- Le titulaire de la fonction dirigeante locale est-il couvert par une assurance groupe ? **Oui / Non**
- Si oui, s'agit-il d'un plan de pension à contribution définie conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ?
Oui / Non
- Le pourcentage et les conditions de l'assurance groupe sont-ils identiquement applicables à l'ensemble du personnel contractuel conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ? **Oui / Non¹**
- Montant dont a bénéficié sur l'année le titulaire de la fonction dirigeante locale dans le cadre de l'assurance groupe ? néant.

Commentaires éventuels

¹Il s'agit d'un plan de pension complémentaire à contribution définie portant sur le paiement d'une cotisation patronale fixe exprimée en un pourcentage de la rémunération en faveur des directeurs généraux.